

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 3 novembre 2020

Délibération n° 2020 – 3/11/2020 – 4

Travaux de la commission de la Vie étudiante du 23 septembre 2020

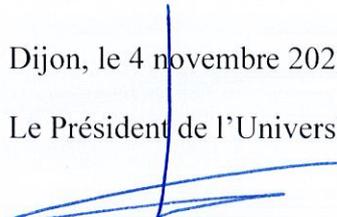
- VU le code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire rendu en sa séance du 14 octobre 2020

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16 Membres présents : 16 Membres représentés : 9 Total : 25	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 25 Pour : 25 Contre : 0
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve les propositions de labellisation, dé-labellisation d'associations et d'attribution de locaux.**

Dijon, le 4 novembre 2020

Le Président de l'Université de Bourgogne,


Vincent THOMAS

P.J. : Compte rendu de la commission de la Vie étudiante du 23 septembre 2020

Délibération transmise au recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement



Bureau de la vie étudiante
Maison De l'Etudiant

CFVU du 14/10/2020 :
Avis favorable à l'unanimité

Commission de la Vie Etudiante du 23/09/2020 Compte-rendu

MEMBRES

Etaient présent.e.s :

Ambre Adamiak, Simon Barret, Karen Fiorentino, France Herrscher, Véronique Lahaie, Guy-Daniel Ligan, Maxence Roulliat (arrivée en cours de réunion)

Etait excusé :

Gauthier Maimbourg (procuration à A. Adamiak)

ASSOCIATIONS CONVENTIONNEES ET REPRESENTATIVES

Etait présentes : Adexpra (Valentine Leboucher, directrice), AEAEGUD (Luca Di Filippo), ESN InsiDijon (Alvaro Mira).

Etant excusée : Génération campus

ASSOCIATIONS INVITEES, POUR LA PRESENTATION DE LEUR DEMANDE DE LABELLISATION

Présent.e.s, successivement :

- ADDICT : Julie Guyonnet, présidente,
- Gala ESIREM : Garance Liaboef, présidente,
- Electric Motorcycle ISAT (EMI) : Alexandre Guidoux, président,
- Fédération des Etudiants de Bourgogne Inter-Associative (FEBIA) : Quentin Genelot, président,
- Association des étudiants de carrières juridiques (AECJ) : Flavie Humbert, présidente,
- Association du Coursus Dijon Mayence (ACDM) : Mathieu Beton, président,
- ThèsEnvies : Claire Breniaux, présidente.

La commission Vie de l'Etudiant s'est tenue sur Teams.

Avant d'entamer l'examen des points à l'ordre du jour, Ambre Adamiak accueille les nouveaux membres de la Commission Vie de l'Etudiant (CVE). Elle rappelle son objet, et souligne l'importance de la confidentialité des échanges à observer. Enfin, elle précise que cette séance permettra d'examiner les dossiers qui auraient dû l'être au printemps dernier, aux commissions qui n'ont pas pu se tenir à cause du confinement et de l'installation des membres rendue impossible à ce moment-là.

1. Attribution d'un local

La Junior Agence LEACA (JA LEACA) sollicite un local dans le bâtiment Droit-lettres. Réunion, travail, entrepôt

Le responsable du bâtiment Droit-lettres, Renaud Aubert, a transmis un avis favorable et une possibilité et la directrice de l'UFR Langues et communication, Marie-Geneviève Gerrer, soutient cette demande.

ATTRIBUTION D'UN BUREAU A LA J.A. LEACA

Avis favorable, dans la mesure de la disponibilité des locaux à l'université

2. Demandes de labellisation

ADDICT

Julie Guyonnet, présidente de l'association, présente la demande de l'association ADDICT.

Il s'agit d'une association de la filière information-communication de l'UFR Langues et communication.

L'association a été créée le 26/03/20 pour répondre aux envies et besoins des étudiants en info-com de Dijon.

Elle propose des annales complètes et des ateliers d'argumentation (pour compenser le manque de pratique dans les études), développe des partenariats, des soirées entre étudiants de la filière (lorsque cela sera à nouveau autorisé), et réalise un journal vidéo tous les mois.

Par exemple, la 1^e édition de ce journal, en septembre propose : actus du campus, des étudiants, et de la ville et présentation d'ADDICT (car il y aura présentation d'une association dans chaque numéro).

Pendant le confinement, elle a bénéficié du soutien d'enseignants et tutrices.

Elle compte à ce jour 70 adhérents.

Grâce à une précédente expérience associative à l'uB, la présidente a mesuré l'importance de la labellisation et de ses bénéfices et la souhaite donc pour ADDICT : sentiment d'appartenance, accès aux services comme réservation de salle, événements comme la formation annuelle, participation aux événements de rentrée de l'uB...

Ambre Adamiak rappelle les délais administratifs dans les démarches et les mentions de la charte à respecter, la composition du bureau qui doit être étudiante et l'importance des mesures sanitaires à observer actuellement.

Labellisation de l'association ADDICT

La commission émet un avis favorable

Gala Esirem

Garance Liaboeuf, présidente, présente l'association à l'aide d'un diaporama.

Cette association qui existe depuis 2009 compte un bureau de 3 personnes, et 30 à 35 personnes investies pour spectacle, organisation et communication du gala, qui est l'activité unique de l'association.

Elle a pour but de mettre en avant les promos diplômées, dans la vie scolaire et lien entre étudiants

Le gala de l'école est un moment-clé, qui permet de perpétuer l'esprit et la philosophie de l'ESIREM.

412 personnes ont participé au gala de l'année dernière, 500 sont attendus en 2021 (si le gala peut avoir lieu, en fonction des mesures sanitaires qui seront en vigueur)

L'association sollicite la labellisation pour la reconnaissance du travail d'un an des étudiants investis, la promotion des talents, et le développement du lien.

Ambre Adamiak met en garde sur l'aspect financier, la gestion comptable et engage à revoir la répartition et l'articulation financières entre associations étudiantes de l'ESIREM et éviter les échanges de fonds entre elles comme cela se pratiquait jusqu'alors.

Il est important d'avoir une trésorerie propre.

A la lecture du nombre d'adhérents indiqués (3) France Herrscher attire l'attention de Mme Liaboeuf sur le système d'adhésion, et l'importance d'avoir une liste d'adhérents conforme et à jour, notamment pour des questions d'assurance et de responsabilité de l'association et de ses dirigeants. Les étudiants qui participent, qui organisent et animent devraient sans doute être adhérents.

Elle engage par ailleurs à la prise en compte de la prévention et à la sécurité lors du gala, notamment sur la consommation de l'alcool et des produits psychoactifs et précise qu'une association spécialisée et la formation annuelle des associations de l'uB peuvent les y aider.

Labellisation de l'association Gala ESIREM

La commission émet un avis favorable

Electric Motorcycle ISAT (EMI)

Alexandre Guidoux, président, présente l'association, ses activités et ses projets à l'aide d'un support visuel.

L'association est son projet étudiant de 3^e année. Elle a été créée en 2018.

EMI a pour but de concevoir une moto de course 100 % électrique, et de participer au Tourist Trophy, une course en Angleterre très connue et respectée. Avant d'y participer, il faut finir la conception. M. Guidoux en précise les étapes techniques.

19 étudiants participent au projet, 16 en formation initiale et 3 en alternance.

L'association fait des efforts de diminution du budget, notamment avec la récupération de pièces en casse, ce qui attirera sans doute les entreprises partenaires.

Elle souhaite continuer sur sa lancée, car le projet est sérieux et réalisable, et poursuivre en trouvant des partenariats et des financements, par exemple des subventions.

Plus largement, l'association sollicite la labellisation pour l'utilisation de locaux, l'appartenance, la visibilité dans l'annuaire etc

Il s'agit d'un projet tutoré, aussi la commission précise-t-elle à Alexandre Guidoux que l'association ne pourrait pas solliciter de subvention « par projet » auprès du FSDIE, en application du règlement du FSDIE.

C'est une convention annuelle entre ISATECH, la fédération des associations étudiantes de l'ISAT et l'uB, si elle était rétablie, qui pourrait permettre bénéficier de financements de l'uB, sur les fonds FSDIE et pour du fonctionnement.

Le président d'ISATECH a pris contact avec Ambre Adamiak à ce sujet.

Labellisation de l'association Electric Motorcycle ISAT (EMI)

La commission émet un avis favorable

Fédération étudiante de Bourgogne inter associative (FEBIA)

Par Quentin Genelot, président

Cette fédération d'associations étudiantes sur l'ensemble de la Bourgogne a été créée en avril 2020.

Elle a pour but de rassembler ces associations étudiantes, qu'elles soient de filière ou autre (culturelles, solidaires...) et de construire un réseau pour mettre en place des actions, permettre l'accès aux ressources, et la mise en place de projets.

17 associations qui font partie du réseau à ce jour.

Ses thématiques et champs d'action sont :

- La professionnalisation des services aux étudiants, grâce à la formation des associations par les pairs, lors de week-ends ou de modules dédiés.
- La représentation de ces associations au niveau des instances de l'uB, du CROUS, de la Région etc, permettant notamment que les problématiques rencontrées et relevées par ces associations soient remontées auprès des instances et collectivités, suivant un modèle de démocratie représentative

La FEBIA fonctionne en pôles : événements pour dynamiser campus, innovation sociale (lutte précarité – épicerie sociale et solidaire), sensibilisation aux discriminations (des acteurs associatifs et des étudiants), santé publique, culture.

La FEBIA demande la labellisation car toutes les associations adhérentes à cette fédération sont labellisées, qu'elle souhaite : la reconnaissance de son activité et de ses actions, solliciter un local dans la mesure des disponibilités de locaux, mais aussi tisser des liens avec les autres associations étudiantes du territoire, dans une démarche d'ouverture, intégrer le monde des associations étudiantes de l'uB, et bénéficier de l'accompagnement de l'uB.

Parmi les réalisations, on peut relever que l'association a développé dès sa création un programme d'aide urgence contre la précarité étudiante, en complément de l'existant, avec des distributions de paniers à Nevers et Auxerre, des participations à Black Lives Matter, au Segur de la santé avec une contribution remise à l'ARS et le week-end de formation qui vient de se dérouler.

Labellisation de la FEBIA

La commission émet un avis favorable

Association des étudiants de carrières juridiques (AECJ)

Flavie Humbert, présidente, présente la demande de labellisation.

Il s'agit d'une association de filière, créée par la première promotion la filière Carrières juridiques à Chalon s/Saône.

Des projets sont déjà élaborés comme un voyage d'études aux institutions européennes à Bruxelles, une visite des institutions nationales à Paris et du Panthéon et de la sépulture de Simone Veil (car la promotion est baptisée « promotion Simone Veil ») avec rencontre de PF Veil, son fils, grâce un enseignant de Droit fiscal qui le connaît., assister au procès de Charlie Hebdo.

L'association souhaite aussi inviter des conférenciers et personnalités juridiques. La labellisation de l'association lui permettrait de demander le prêt de matériel (locaux, pupitres etc) pour ces interventions.

L'association mène des actions pour réunir des fonds comme des ventes viennoiseries, vente chocolats pour Noël, loto, et événement sportif.

Etre labellisée « association des campus » permettrait de donner à l'AECJ plus de crédibilité et de rassurer les donateurs, lui offrir une visibilité plus importante avec la parution dans l'annuaire des associations, mais aussi de bénéficier d'un accompagnement, et d'organiser des événements à l'IUT de Chalon.

L'association envisage aussi d'être volontaire pour participer aux commissions, en tant qu'association représentative.

Il y a donc un double enjeu dans cette demande : bénéficier des avantages liés à la labellisation et donner de la visibilité à son existence et ses activités.

La commission rappelle à l'association les critères de composition du bureau qu'implique la charte (les membres du bureau, a minima président.e et trésorier.e doivent être étudiants).

Et lui précise qu'elle nous pourra déposer de demande de subvention qu'une fois labellisée. Elle lui précisr aussi, ou rue l'association fasse attention à sa trésorerie et son fonds de roulement, les délais entre les décisions des commissions et la mise en paiement effective des subventions.

Enfin, elle enjoint l'association à être très vigilante quant aux voyages en cette période de COVID.

Labellisation de l'association AECJ

La commission émet un avis favorable

Association du Cursus Dijon Mayence (ACDM)

Par Mathieu Beton, président.

L'association a pour but de rassembler des étudiants du cursus Dijon-Mayence, autant français qu'allemands, et de faciliter dialogue, les échanges et plus largement, l'amitié franco-allemande.

Pour l'instant, on compte parmi les membres une quinzaine d'étudiant.e.s allemand.e.s.

Elle s'adresse à tous les étudiants de ce cursus, qu'ils soient en droit, histoire, philosophie ou lettres.

Mathieu Beton précise les projets élaborés :

- Portraits et parcours d'anciens étudiants, (une cinquantaine de personnes ont été contactées depuis confinement, pour faire part de leur retour d'expérience) ;
- Café-langues ;
- Intégration des étudiants : guide avec conseils aux étudiants qui arrivent à Dijon à ceux qui arrivent en Allemagne (logement etc), système de parrainage, qui permet de créer du lien et de la solidarité entre les différentes années du cursus, car c'est un cursus spécifique donc il est bon de pouvoir répondre aux questions des étudiants sur les stages, la poursuite études etc ;
- Aider à la participation à des séminaires, (ex : ceux des juristes franco-allemands) et à des événements franco-allemands ;

- Voyages pour découvrir concrètement l'Allemagne, alors que pour les dijonnais n'y partent qu'en troisième année . Une initiation et une découverte avant serait bénéfique aux étudiants.

A long terme : créer une association présente sur les 2 pays, Allemagne et France.

L'activité déjà réalisée

Créée le 06/03 mais malgré le confinement, l'association a commencé à travailler sur les newsletters, en prenant contact avec d'anciens étudiants. Concernant l'intégration en ce début d'année, et compte tenu du contexte sanitaire, pour l'instant l'association a seulement réalisée une communication sur l'existence de l'association, en amphi.

La labellisation de l'ACDM permettrait d'institutionnaliser l'association, de créer un lien avec l'uB, de pérenniser, de développer des projets culturels.

Puis, pour des aspects pratiques, elle pourrait demander à disposer d'une boîte aux lettres sur le campus.

Labellisation de l'association ACDM (Association du Coursus Dijon Mayence)

La commission émet un avis favorable

ThèsEnvies

Présentation par Claire Breniaux, présidente.

Créée 04/07/2019, l'association a pour but de rassembler les doctorants de l'école doctorale LECLA (lettres, com, langues et arts), qui est basée à la fois à Dijon et Besançon.

L'association est née d'un constat de doctorants de Dijon qu'il n'y a pas de cohésion, de connaissance mutuelle, de rencontres entre doctorants en dehors des formations doctorales.

Elle a donc pour but de créer des liens, se rassembler pendant événements festifs et conviviaux, échanger autour de la thèse mais pas que.

Ses objectifs concrets sont : l'organisation du gala des doctorants d'uBFC qui est repoussé pour l'instant (envisagé actuellement en mai 2021, en fonction du contexte sanitaire) ; des sorties dans la région (visite de l'autre ville), des repas type repas Noël, des moments conviviaux entre adhérents.

La labellisation permettrait la reconnaissance par la CVE, la VP Déléguée à la vie et à la démocratie étudiante, et la demande de mise à disposition de moyens, pour la création de projets, voire, si le développement de l'association se poursuit, d'un local ou au moins une domiciliation à l'uB.

Labellisation de l'association Thèsenvies

La commission émet un avis favorable

3. Examen des dé-labellisations

APPRENDS

Malgré plusieurs sollicitations au sujet de la composition du bureau qui n'était plus conforme à la charte et pour le point d'étape, l'association n'a pas donné suite ni procédé aux formalités de rentrée l'année dernière.

Délabellisation de l'association APPRENDS : la commission émet un avis favorable à la délabellisation

Chalon tout court

Damien Paillet, enseignant impliqué dans cette association du site de Chalon s/Saône avait indiqué il y a deux années universitaires que l'association était mise en veille. Depuis, on ne note plus d'activité, plus de démarches de rentrée accomplies.

Délabellisation de l'association Chalon tout court : la commission émet un avis favorable

Interlude

L'association n'a plus d'activité comme cela a été confirmé à France Herscher, par message le 06/03/2020.

Délabellisation de l'association Interlude : la commission émet un avis favorable

ISP de l'Est

Il n'y avait plus d'étudiant de l'uB engagé dans le bureau en 2019/20, l'association n'a pas répondu à la demande de point d'étape ni satisfait les démarches de rentrée en 2019/20, et il n'y a pas eu de reprise du bureau comme confirmé au BVE par message et à Ambre Adamiak de vive-voix, d'où la proposition de délabellisation.

Délabellisation de l'association ISP de l'Est : la commission émet un avis favorable

Tous les points étant épuisés, Ambre Adamiak lève la séance à 16 h 25